

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
VENTADOUR-EGLETONS-MONEDIERES
PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Lundi 1^{er} juillet 2019 à 20h00,
A la Gentilhommière – Carrefour de l'Épinette
19 550 – LAPLEAU**

Ordre du jour :

1. Affaires Générales.

- Approbation du Compte Rendu du dernier Conseil Communautaire ;
- Signature du registre des délibérations ;
- Désignation du secrétaire de séance ;

2. Affaires Financières.

- Tarifs du Centre aquarécréatif ;
- Subvention Europ'Raid ;
- Mise en place de la solution de paiement en ligne Payfip ;

3. Ressources Humaines.

- Actualisation des modalités de remboursement des frais de déplacement ;
- Modification du tableau des emplois ;
- Régularisation de la situation administrative d'un agent suite à démission ;

4. Dossiers.

- GEMAPI :
 - Partenariat avec Haute-Corrèze Communauté pour la réalisation d'un programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG) commun sur le bassin versant de la Luzège ;
 - Programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant Luzège et petits affluents Dordogne 2020-2024 – Lancement de la procédure de Déclaration d'Intérêt Général.
- Bilan de la concertation et arrêt (validation) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- Approbation de la modification du PLU de Marcillac la Croisille ;
- Approbation du Programme Local de l'Habitat ;
- Plan d'actions économiques – Convention de mise à disposition avec le Syndicat Mixte du Pays de Haute-Corrèze Ventadour ;
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC ;
- Ordures ménagères :
 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;
 - Règlement Intérieur de la déchetterie ;
- Travaux au Château de Ventadour – Demandes de subvention :
 - Mise en place d'une main courante dans la souricière du château ;
 - Travaux de valorisation du site.

- Approbation du contrat de dynamisation et de cohésion du territoire Haute-Corrèze Ventadour ;
- Convention avec un médecin référent au sein du service enfance-jeunesse ;
- Convention de location précaire de la Maison d'accueil de Ventadour.

5. Affaires diverses.

- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension d'un bâtiment à usage d'accueil de loisirs sans hébergement et de micro-crèche à Marcillac la Croisille.